

Aux parties intéressées :

Le gouvernement du Canada est le fournisseur des services de technologie de l'information pour la commission d'examen conjoint du projet de stockage dans des couches géologiques profondes. La commission a demandé à l'un de ses fournisseurs, Environment Canada, de fournir des explications sur les mesures anti-pourrielles appliquées à la boîte de messagerie de la commission [dgr.review@acee-ceaa.gc.ca](mailto:dgr.review@acee-ceaa.gc.ca). L'explication ci-dessous vous est fournie à titre d'information.

Les participants au processus d'examen du projet de stockage dans des couches géologiques profondes sont invités à s'assurer que les demandes qu'ils ont présentées à la commission ont été reçues en consultant le registre en ligne de ce projet, au numéro de référence [17520](#), ou en communiquant avec un des cogestionnaires de la commission, dont les adresses sont présentées à la fin de ce message. Toutes les demandes reçues ou présentées par la commission durant l'examen peuvent être consultées dans le registre à moins qu'elles ne soient rejetées pour des raisons de sécurité ou d'autres raisons comme l'utilisation d'un langage injurieux ou offensant.

Afin de prévenir la réception de courriels de masse non sollicités aussi appelés pourriels, l'utilisateur final et l'administrateur de système de courrier électronique utilisent différentes techniques anti-pourrielles. Certaines de ces techniques ont été intégrées aux produits, aux services ou aux logiciels afin de faciliter la vie des utilisateurs et des administrateurs. Aucune technique n'est en soi une solution complète au problème de pourriels et chacune représente un compromis entre le rejet de courriels valides et la réception de pourriels.

Tous les courriels reçus par Environnement Canada provenant de l'Internet font l'objet d'un balayage anti-pourriel. Ces balayages permettent de rejeter les messages qui semblent être des pourriels et acheminent à l'utilisateur ceux qu'ils estiment valides ou y ajoutent le mot « Spam » (pourriel) dans la ligne d'objet pour avertir le destinataire qu'il peut s'agir d'un pourriel.

Le logiciel de filtrage évalue chaque courriel sur une échelle de 1 à 10. Lorsque le message est classé au niveau 8 ou à un niveau supérieur, celui-ci est rejeté et n'est pas acheminé au destinataire. S'il est classé entre 1 et 4, le message passe l'étape de filtrage sans obstacle. Si le message est classé entre 5 et 7, il reçoit la mention **\*\*\*SPAM\*\*\*** dans sa ligne d'objet pour avertir le destinataire qu'il peut s'agir d'un pourriel.

Comment les filtres anti-pourriels sont-ils déclenchés?

- Une longue liste de destinataires. Plusieurs pourriels sont envoyés à de nombreuses personnes et peuvent ralentir le système de courrier électronique alors que ce dernier tente de trier les destinataires.
- L' utilisation de lettres majuscules dans la ligne d' objet ou dans le corps du texte. Un texte écrit en lettres majuscules uniquement est interprété comme un cri.
- L' utilisation de certains signes de ponctuation dans un courriel, comme écrire : « Que voulez-vous!!!??? »
- L' utilisation de certains mots, en particulier des mots associés à un secteur d' activités répréhensibles ou criminelles.
- L' ajout de liens vers des sites Web. Les pourriels comprennent souvent un lien vers un site Web infecté.
- Le site d' origine lui-même. Si un programme anti-pourriel commence à recevoir des courriels infectés ou inutiles venant d' un même site, il bloquera automatiquement ce site jusqu' à ce qu' un administrateur l' examine.
- L' adresse électronique de l' expéditeur n' est pas sa véritable adresse. Les polluposteurs cachent régulièrement leur propre adresse et utilisent une autre adresse électronique valide.

Un ou une combinaison de plusieurs de ces facteurs peut influencer le niveau de classification des pourriels appliqué à un courriel.

Je vous remercie de votre participation au processus d'examen conjoint par une commission pour le projet de dépôt dans des couches géologiques profondes.

Debra Myles, cogestionnaire de la commission  
a/s de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale  
160, rue Elgin, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3  
Tél. : 613-957-0626 ou 1-866-582-1884  
Adresse électronique : [DGR.Review@acee-ceaa.gc.ca](mailto:DGR.Review@acee-ceaa.gc.ca)

Kelly McGee, cogestionnaire de la commission  
a/s de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire  
C. P. 1046, succ. B  
280, rue Slater  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-947-3710

Télec. : 613-995-5086

Adresse électronique : [OPG-DGR@ccsn-cnsc.gc.ca](mailto:OPG-DGR@ccsn-cnsc.gc.ca)